

Chère Madame, Cher Monsieur,

La FAS fête ses 30 ans en 2023 et a le plaisir de convier les entreprises à concourir à la XIXème édition du Grand Prix FAS de l'Actionnariat Salarié, et ainsi mettre en valeur leurs dispositifs d'actionnariat salarié.

Les petites et moyennes entreprises qui le souhaitent ont la possibilité de répondre en ligne ou sur format libre en abordant tous les thèmes présentés.

Pour candidater, complétez le questionnaire en ligne en cliquant sur :

[CANDIDATURE 2023](#)
[Questionnaire](#)
[Grand Prix FAS](#)

LA DATE LIMITE IMPERATIVE DE DEPÔT DES CANDIDATURES EST FIXEE AU **VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023**

La FAS se tient à votre disposition pour toute question pratique ou technique
à l'adresse suivante : contact_evenements@fas.asso.fr

À l'appui du questionnaire, vous pouvez nous faire parvenir les documents et supports d'information et de communication qui illustrent votre politique d'actionnariat salarié avec un **maximum de 3 documents ou supports** (hors l'envoi éventuel du Livret d'Épargne Salariale).

Les Grands Prix de l'Actionnariat Salarié 2023 sont les suivants :

- **GRAND PRIX FAS 2023**
- Grand Prix du CAC All Tradable
- Grand Prix de l'Indice FAS-IAS®
- Grand Prix des PME-ETI et Start-up
- Grand Prix des Sociétés non cotées
- Grand Prix des Sociétés non cotées sous RES ou LBO avec actionnariat salarié collectif
- *Éventuellement un Prix coup de cœur du jury*

Nous aurons le plaisir de nous retrouver **le 13 décembre 2023 après-midi** pour la **Cérémonie et le Colloque du Grand Prix FAS 2023**. Les détails pratiques pour y participer vous seront communiqués ultérieurement.



Loïc DESMOUCEAUX
PRÉSIDENT DE LA FAS



Olivier PAON
DIRECTEUR
DU GRAND PRIX FAS 2023

[Consultez ici les lauréats de la précédente édition 2022](#)

2023, c'est peut-être vous ! : [CANDIDATURE 2023 Questionnaire Grand Prix FAS](#)

FAS : La Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés s'est fixée comme objectif, depuis 30 ans, la promotion de l'actionnariat salarié dans les entreprises françaises cotées ou non, de toutes tailles et de tous secteurs. La FAS vise à atteindre et pérenniser 10% d'actionnariat salarié dans les entreprises à l'horizon 2030 (<http://www.fas.asso.fr/>). Le **Grand Prix FAS 2023** est organisé en partenariat avec **Amundi Epargne Salariale et Retraite, Clifford Chance et le Groupe Alixio**.